



Communiqué de presse du 28 mars 2007

Société

Thème

**Caisse-Commune**

**Pionnière de l'autopartage en France**

**Un nouveau tournant pour l'autopartage en France**

**L'autopartage déjà une longue histoire en France.**

En avril 1999, Loïc Mignotte crée la société Caisse-Commune.

Le principe est simple : les adhérents disposent d'un parc de voitures à la demande accessible 7j/7, 24h/24 qu'ils peuvent utiliser à leur convenance : pour une heure, pour une soirée... Un seul coup de fil ou une réservation Internet et les clés sont disponibles immédiatement dans l'un des 15 parkings de la capitale.

**Aujourd'hui l'autopartage connaît un nouveau tournant en France.**

Caisse-Commune est heureuse d'assister à l'arrivée de nouveaux acteurs majeurs comme Avis et Vinci qui ont fait part de leur **confiance dans l'avenir de ce marché**.

D'autres acteurs se sont déjà lancés le défi de mettre en place le service, ainsi **Kéolis en partenariat avec Caisse-Commune** a lancé en février dernier un service d'autopartage à Lille représentant déjà 8 stations et 16 véhicules.

**Pourquoi cet essor ?** A l'heure où la voiture est vécue comme une contrainte pour les parisiens (parking, carburant, assurance...) et une source de pollution pour la ville :

**Ne garder de la voiture que les avantages en oubliant les inconvénients.**

Le système se positionne maintenant comme le chaînon manquant des politiques de déplacements, entre le taxi, les transports collectifs et la location traditionnelles de voiture, offrant ainsi aux parisiens une voiture près de chez soi, disponible immédiatement 24h/24 pour une heure ou plusieurs jours, à prendre et à laisser selon ses besoins.

**Créé en avril 1999**, la société Caisse-Commune est la première société à développer le concept d'autopartage en France.

L'autopartage est un service de location de voiture à la demande 24h/24, 7j/7 et 365 jours / an. Il permet grâce à une réservation par téléphone ou par Internet de disposer d'une voiture pour 1 heure, 2 heures voire pour un mois, y compris pour un départ immédiat et ce quelle que soit l'heure.

A ce jour Caisse-Commune à Paris, c'est plus de 75 véhicules répartis sur 15 emplacements avec l'ambition de couvrir tous les arrondissements dans les mois à venir, afin d'assurer aux parisiens un réel service de proximité.

Pour en savoir plus, vos interlocuteurs Service Presse Caisse-Commune

**M. Mignotte et Mme Amazzal**

**Tél : 01 43 55 15 95**